REPUBLIQUE DE DJIBOUTI

UNITE-EGALITE-PAIX

**==============================================================**

CONSTITUTION DE LA GRANDE FAMILLE

ALI QOORWEIN

DJIBOUTI, LE1 JANVIER 2024

PREAMBULE

***L***a vie sur terre en général requiert un ensemble de principes et de savoir-vivre pour qu’un ordre social basé sur l’équité, le respect, la promotion du développement

Socio-économique de la cité voit le jour.

Dans cette perspective, nous avons constaté que les relations d’antan qui affirmaient la place prépondérante de notre clan par rapport aux autres clans d’Issa, ont été érodées au fil du temps jusqu’à perdre les acquis fraternels et coopératifs.

C’est ainsi que les membres de la Grande Famille **Ali Goorwein** se sont ressaisis pour créer un « room » afin de mettre en place une véritable structure pour confirmer l’existence du clan et se réapproprier de notre héritage fraternel et coutumière.

L’ampleur de cette décision n’a pu surprendre que les esprits malveillants. La Grande Famille **Ali Goorwein** est sans détours une fois qu’elle a établi une structure fiable et a donné sa confiance à un Conseil Suprême dont elle le suit sans réticences.

**Le Conseil Suprême** s’interroge sur les moyens les plus propres à faire de notre Clan une réalité vivante et désire bien davantage le perfectionnement de notre Organisation, par exemple, nous devons être conscients de ce qui nous distingue des autres Communautés Clanique et être conscients aussi de ce qui nous en rapproche.

Si cette ambition s’accomplit elle prendra une place de choix dans le concert des autres Communautés et la Grande Famille **Ali Goorwein** aura ce dont elle a droit, socialement et fraternel.

Elle le sera par les efforts de cœur et efforts d’imagination que feront de part et d’autre les dirigeants de la Grande Famille **Ali Goorwein** qui ont la conviction qu’elle se développera dans la fraternité.

Jamais le temps ni les hommes n’auront raison d’une construction fondée sur le lien du **sang et la fraternité.**

**Notre Constitution** a prévu pour notre Clan plusieurs Organismes et Comites qui doivent prendre un bon départ car il est essentiel qu’ils affirment leurs compétences qu’ils élargissent leur délibération et qu’ils fassent admettre leurs décisions.

**Le Conseil suprême** devra refléter, plus encore que des tendances diverses,

une conviction collective, un désir passionné d’aboutir à une politique d’ensemble.

**Les commissions** quant à lui devront illustrer en actions les engagements pris solennellement.

Que chacun y vienne donc, non pas tant pour y défendre des **intérêts particuliers**, que pour

y concevoir et satisfaire **l’intérêt général**.

Dans cette ferveur, **la Grande Famille Aliqoorwein** sera **le bien de tous** et **l’œuvre de tous**.

Pour conclure, les générations futures nous seront gré d’avoir jeté les bases de cette Constitution qui doit commander notre avenir. Si certains ont vécu séparées par l’incompréhension, la méfiance, voire l’hostilité ; aujourd’hui, ils veulent ensemble fonder leurs rapports sur des bases solides.

Cette foi naissante peut surmonter tous les obstacles. Nulle œuvre plus noble, plus profitable aussi ne saurait être proposée à des hommes de bonne volonté comme les membres de la Grande Famille **Ali Goorwein**.

Qu’ils s’unissent donc, qu’ils croient, et qu’ils agissent. **Le succès de la Grande Famille Ali Goorwein est à ce prix.**

A titre de rappel, nous devons nous imprégner de la **Parole Divine** que stipule que **le Très Haut ne regarde pas le Jour de la résurrection ceux qui transgressent le lien du sang.**

Et **notre** **Prophète** (que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui) nous rappelle que **l’aumône faite au profit d’un proche rapporte deux récompenses.**

***La présente Constitution a pour but de préciser les structures et le fonctionnement des Organes d’administration de la***

***GRANDE FAMILLE ALI GOORWEIN.***

**ARTICLE 1 -** BUT OBJET

*Ce présent règlement intérieur appartient et s'applique à l'ensemble de membres issues de la grand famille* ***ALI GORWEIN*** *homme et femmes.*

*L'objectif principal de règlement intérieur consiste à mettre en œuvre des actions d'entre-aide de bien être Sociaux-Economique et Culturelle.*

*Cet entre-aide couvre dans un premier temps exclusivement le cas de décès et dans un future proche d'autre cas d'aides peut être amendés.*

**ARTICLE 2** – Le Conseil Suprême est composé de neuf sages, représentant les neuf maisons dont descend le Clan **Ali Goorwein**.

**ARTICLE 3 –** Composition Conseil suprême de la Famille **Ali Goorwein**:

**Réer ( Ali, Arreh, Obsieh, Barreh, Gouled, Boudine, Wais, Assoweh, Egueh)**

**ARTICLE 4 –** Le Conseil doit choisir un président pour un mandat de deux ans, renouvelable d’un an, avec un minimum de (5) Cinq voix.

**ARTICLE 5 –** Compte bancaire & Mouvement financières :

Les fond sont déposés dans un compte bancaire et les retraits sont effectués en double signature selon les combinaisons suivantes :

Trésorier Général et trésorier Adjoint

**ARTICLE 6** – COTISATIONS

Le montant de la cotisation est fixé :

**7.000 Fdj** par Réer : (Ali, Arreh, Obsieh, Barreh, Boudine,Assoweh, Egueh )

**5.000 fdj** par Réer : (Gouled,Wais )

Le payement de la cotisation doit être établi par virement du compte bancaire ou en espèce au plus tard le 10 de chaque mois.

**ARTICLE 7 –** les retardataires des cotisations

Un délai de 4 mois est accordé aux retardataires de cotisation pour se mettre à jour. Passé ce délai aucun aide ne sera accorder.

**ARTICLE 8 -** Les ayant droit de l'aide financière du décès sont :

1. Adultes & Mineures (Hommes & Femme) Réer **Ali Gorwein** se trouvant en République de Djibouti.
2. Adultes c'est à dire plus de 13 ans
3. Mineures de 1 jour à 13 ans

**ARTICLE 9 -** Montant de l'aide financière

* **Adultes 50.000 FDJ**
* **Mineures 15.000 FDJ**

**ARTICLE 10 -** RADIATIONS   
  
La qualité de membre se perd par :  
a) La démission;  
b) Le décès;  
c) La radiation prononcée par le conseil d'administration pour non-paiement de la cotisation plus de 6 mois ou pour 3 mois d’absence successive de réunion, motif grave, l'intéressé ayant été invité par appel ou message (sms ou WhatsApp) doit fournir des explications devant le bureau et/ou par écrit.

**ARTICLE 11** - Rôle, pouvoir et mission du Président

1. **Le rôle**

Il est la personne habilitée à représenter Réer **Ali Gorwein** dans tous les actes de la vie civile, il peut agir au nom et pour le compte de Réer **Ali Gorwein** tout en ayant un contrôle effectif et constant sur cette dernière.

1. **Les pouvoirs**

Pour autant, il n’a pas le pouvoir d’engager seul. En effet, pour les actes importants, comme l’acte de disposition, il doit avoir l’accord [du conseil d’administration](https://www.helloasso.com/blog/le-conseil-dadministration-dune-association-ca/) ou de [l’assemblée générale](https://www.helloasso.com/blog/lassemblee-generale-ag-les-regles-et-obligations/). C’est d’ailleurs pour cette raison que le président est le mandataire, et non son représentant légal, contrairement aux idées reçues.

1. **Les missions du président**

Le président s’occupe de plusieurs missions. En effet, il :

* Assure la tenue des réunions et anime les débats ;
* Garant de l’application strict de l’ordre
* Garant des activés de la gestion financière,
* Possession du « SMS » pour le suivi du mouvement du compte Bancaire

Dans le cadre de ses nombreuses missions, le président de l’association doit avoir certaines qualités et compétences :

* Polyvalent : une forte connaissance dans plusieurs domaines ;
* Charismatique ;
* Volontaire
* Conciliant

**ARTICLE 12 – COMPOSITION DE L’ORGANE SUPREME**

Le conseil d'administration élit parmi ses membres, bureau composé de :  
1) Un-président ;  
2) Un vice-président ;  
3) Un secrétaire Général  
4) Un trésorier

5) Un trésorier adjoint

6) Trois gérant de l’affaire culturelle

**ARTICLE 13 –** Règlement WhatsApp

1. Présentation et objectifs du groupe WhatsApp

Le groupe WhatsApp ‘’ENTRE FAMILLE est un groupe pour information et non discriminatoire réunissant des hommes et des femmes de plus 21ans. Ce groupe a pour buts le divertissement, l’entre aide et le [réseautage. L’objectif](http://réseautage.L’objectif) est de réunir des personnes qui prennent plaisir à partager entre elles des moments de détente en toute convivialité au cours de leurs échanges ou pendant leurs [rencontres. Cette](http://rencontres.Cette) charte a été élaboré dans le but d’encadrer les échanges entre membre du groupe.

1. Composition :
   1. Administrateurs  
      Ils sont les membres responsables du groupe et ont pour rôles d’organiser et coordonner la vie du groupe au cours de ses différentes activités. C’est également l’organe régulateur
   2. Les membres  
      Toutes personnes ayant été intégré dans le forum après avoir lu et approuvé cette charte. Elles participent de manière actives à toutes les activités du groupe.
2. Admission

L’admission de tout nouveau membre commence par la validation de la charte de fonctionnement du groupe, ensuite **l’administrateur parrain** soumet sa candidature à l’ensemble des administrateurs qui étudient et acceptent ou pas à la majorité. Le nouveau membre dont la candidature est validée par les administrateurs est intégré dans le forum et il a maximum une heure pour se présenter au quel cas il sera.

1. Fonctionnement
2. Thèmes  
   **l’administrateur parrain** chaque semaine établissent un calendrier de thèmes et d’animateurs et suppléant (au cas où l’animateurs est indisponible). Chaque jour un thème est animé par un membre qui encadre le forum ce jour-là. L’animateur incite les membres à participer aux débats et à la liberté de proposer différentes activités ce jour.
3. Rencontre  
   Des rencontres sont régulièrement organisées entre les membres dans leurs villes respectives. Ces rencontres se font autours des activités dans la convivialité, la bonne humeur et le respect des uns et des autres.
4. Entraide  
   Ce groupe se veut familiale et solidaire, c’est pourquoi des quêtes sont régulièrement organisé avec des contributions fixe afin soit d’offrir des cadeaux ou de soutenir les membres dans le besoin.
5. Réseautage  
   Ce groupe vise à développer un cercle social solidaire et encourage vivement des relations mutuellement bénéfiques. Ceci peut se traduire par l’appui des uns aux autres dans la facilitation de l’obtention d’un service, l’appui à l’obtention d’un emploi, des recommandations
6. Règles de bonne conduite du groupe

**1.** Respecter le but et l’objectif du groupe.2.  
  
Chaque publication au sein de ce groupe doit respecter l’ensemble des membres présents afin de préserver la cohésion

1. Si votre échange devient un dialogue avec une seule personne, penser à éventuellement échanger en mode privé
2. Au cas où un sujet vous choque ou vous dérange, ne créer pas une polémique, contactez directement un des administrateurs par message privé
3. Les post quels qu’ils soient à caractères LGBTQIA+ et Zoophile ne sont pas autorisé.
4. Eviter de poster un contenu sur des sujets qui divisent, tel que la politique pure, ou tout autre sujet polémique.
5. Éviter tout contenu violent, tout contenu qui peut heurter les sensibilités, ou encore qui peut impacter la réputation de quelqu’un.
6. Tout harcèlement ou tenue de propos déplacés d’un membre envers un autre en message privé est totalement interdit et doit être immédiatement dénoncé dans le forum par des preuves.
7. Les échanges entre membre en privé ne doivent pas être publié dans le forum sans le consentement de l’un ou l’autre.
8. Le transfert des échanges faites dans le groupe à d’autres personnes autres que les membres sont totalement interdit, toutes échanges dans le groupe restent entre les membres du groupe.
9. Si vous n’êtes plus à l’aise dans le groupe, sentez-vous libre de partir, voire de laisser en « mode silencieux » les notifications. Il vaut mieux partir que de rester et de vous plaindre en permanence.
10. Tout manquement à cette charte sera d’abord très sévèrement recadré puis ira jusqu’à l’exclusion du groupe.